

MALLERAY-BÉVILARD | Apprendre son métier dans plusieurs entreprises

Formation puissance sept

Sept entreprises de Malleray-Bévilard offriront dès août 2007 une «superformation» commune aux apprentis polymécaniciens. Objectifs: renforcer l'attractivité de la filière et assurer une relève de qualité.

DAVID JOLY

En passant une partie de leurs quatre ans de formation dans chacune des sept entreprises, les apprentis polymécaniciens seront formés aux spécificités de chacune d'entre elles. Ils en retireront un bagage plus étoffé que s'ils suivent une filière d'apprentissage classique dans une seule entreprise. Une première pour la région et l'Arc jurassien que la Confédération devrait soutenir financièrement. Le canton assure son appui.

Cette nouvelle filière a été présentée hier dans les locaux de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), à Bévilard, par des responsables des sept sociétés partenaires (Affolter Technologies, à Malleray, machines et composants électroniques et mécaniques; Charpié, à Bévilard, usinage de pièces unitaires ou séries; DC Swiss, à Malleray, outils de machines; José Gerber, à Malleray, tôlerie; MW Programmation, à Malleray, informatique industrielle; Schaublin, à Bévilard, tours conventionnels et CNC; Sylvac, à Bévilard, instruments de mesure).

Parmi ces entreprises, telle MW Programmation, toutes ne

forment pas de polymécaniciens. En revanche, elle élargiront l'horizon des apprentis en leur offrant un stage dans un domaine qui concerne directement leur future profession.

Renforcer l'attractivité

La nouvelle formation n'est pas seulement une nouvelle filière pour les polymécaniciens. Elle vise également à rendre la mécanique plus attrayante pour des jeunes qui se tournent toujours davantage vers des formations académiques, au grand regret des sept partenaires. Et si les entreprises sont confrontées à une baisse du nombre d'apprentis, la qualité des personnes en formation souffre également, concède Beat Kaufmann. Or, relève le directeur de DC Swiss, «si l'habileté est une qualité importante chez nos employés, l'intellect est un atout supplémentaire pour ne pas dire indispensable aux exigences grandissantes». Les atouts des entreprises régionales restent le savoir-faire et la qualité de leur personnel, observe-t-il. La création d'une nouvelle filière est donc une mesure concrète pour les garantir à long terme.

Encore faut-il que des jeunes décident de suivre cette formation. «Sa promotion sera notre 1re véritable action», convient Nicolas Curty, directeur d'AFManagement, à Malleray, une des trois sociétés sœurs du groupe Affolter, chargée de l'administration de la nouvelle formation. Cette dernière sera notamment présentée sur le stand de la CEP

lors du SIAMS. Des contacts ont aussi été pris avec l'office d'orientation professionnelle.

Mais les représentants des entreprises en conviennent, le plus gros travail sera de convaincre les parents et les écoles de l'intérêt de la profession de polymécanicien, ainsi que des débouchés qu'elle offre. Il faudra battre en brèche les préjugés nés de la crise industrielle, où l'avenir de la mécanique semblait sombre. Aujourd'hui, à observer le développement de nombre d'entreprises régionales actives dans le secteur, le futur est prometteur.

Pas à pas

La filière comptera trois apprentis par volée. Puisque la formation dure quatre ans, elle rassemblera, à terme, 12 apprentis. La supervision pratique de la formation a été confiée à Norbert Clémence, d'Affolter Technologies, ainsi qu'à Olivier Gerber, de Schaublin Machines. Toutefois, chaque entreprise disposant de son propre responsable de la formation, il s'agira pour lui de suivre et de faire suivre le programme établi. L'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier se chargera des examens partiels et finaux.

La formation va au-delà des exigences requises pour l'apprentissage de polymécanicien. Elle comprend un stage au Lycée technique de Saint-Imier, ainsi que les domaines de l'usinage conventionnel et CNC, la rectification, la trempe, la métallurgie,

le contrôle, les instruments de contrôle, la conception et la fabrication de petits appareils, l'initiation à la conception et à la fabrication assistée par ordinateur, le montage PC, le découpage au laser, le pliage, l'assemblage, le soudage, le poinçonnage, le montage mécanique, le câblage, réglage et calibrage d'axes numériques.

A côté des apprenants de la nouvelle filière, les entreprises engageront toujours des apprentis qui continueront à n'être formés que chez leur propre employeur.

L'innovation a été saluée avec enthousiasme par la Direction de l'instruction publique, a signalé John Buchs, chef de la section francophone de l'Office de la formation professionnelle. Le canton défend pleinement la formation en réseau. «Nous sommes [...] convaincus que la formation en entreprise reste la voie royale, car c'est dans l'entreprise que le savoir se transmet», est convenu John Buchs, qui a ajouté que le dossier de la nouvelle filière était en main de la Confédération. Celle-ci dira début juin si elle prend en charge une partie des 163 000 fr. nécessaires à la formation annuelle de trois apprentis. En cas de réponse négative, le canton prendrait la relève, a assuré John Buchs.

La formation aboutira au titre de «polymécanicien élargi». Mais John Buchs n'exclut pas qu'il puisse être rehaussé d'une reconnaissance cantonale particulière. **D.J.**



Les initiateurs de la nouvelle filière (de g. à dr.): Marc-Alain Affolter, Jean-Paul Mercerat, Norbert Clémence, Olivier Gerber, Véronique Gerber, Sébastien Zweacker, Pierre-Alain Charpié, Jacques Schnyder, Nicolas Curty, Beat Kaufmann. (Joly)

Un quart de siècle pour la CEP

C'est en marge de la conférence de presse de la CEP sur sa 26e assemblée générale, qui s'est tenue hier soir, que la filière de polymécanicien a été présentée en matinée. A ce sujet, Jacqueline Henry Bédard, coprésidente de la CEP, s'est félicitée que les entreprises aient «banni cette mentalité de l'horlogerie qui était une mentalité du secret» au profit

perle pour la CEP de la manne de Swisslos, la coprésidente a évoqué un rattachement du Jura bernois à la Loterie romande. Autre réjouissance, la naissance prochaine d'une société chargée de suivre la réalisation d'une halle pour le SIAMS.

Au chapitre des mutations, le comité de la CEP enregistre un départ, celui du président de la